



COMMUNE DE TERCÉ

(Vienne)



PLAN LOCAL D'URBANISME



Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire de Grand Poitiers
Communauté urbaine pour approbation
en date du 06 Avril 2018.

Le Président, M. Alain CLAEYS



JANVIER 2018

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	PROJET APPROUVÉ
Élaboration	13/06/2014	31/03/2017	06/04/2018



Bureau d'études PARCOURS

Maîtres d'œuvres / Urbanisme . Infrastructures . Paysage . Environnement
27 rue de l'Abreuvoir . 79 500 MELLE . Tel : 05.49.27.05.12 . Fax : 05.49.27.05.29
Mail : contact@parcours-ingenierie.fr . Internet : www.parcours-ingenierie.fr

SOMMAIRE

› **Pièce n°1 – Rapport de présentation**

- Diagnostic territorial et environnemental, justifications, impacts du projet

› **Pièce n°2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables**

› **Pièce n°3 – Orientations d'Aménagement et de Programmation**

› **Pièce n°4 – Règlement graphique**

- Plan n°1 – Ouest de la commune (1/5 000)

- Plan n°2 – Est de la commune (1/5 000)

- Plan n°3 – Bourg (1/2 000)

- Liste des éléments patrimoniaux protégés

- Liste des emplacements réservés

› **Pièce n°5 – Règlement**

› **Pièce n°6 – Annexes**

- Annexe n°1 – Servitudes d'utilité publique

- Annexe n°2 – Droit de préemption urbain

- Annexe n°3 – Carrières

- Annexe n°4 – Plomb

- Annexe n°5 – Annexe sanitaire (eau potable, assainissement, captages...)

- Annexe n°6 – Information sur les sols